Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 11 (1935-1936)

Heft: 16

Rubrik: Petites nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

térieur. Le service extérieur, notamment, qui faisait pour ainsi dire complètement défaut, a été introduit. Les bases légales de l'assurance militaire ont été également soumises à un examen approfondi. Des études sont en cours afin de reviser la loi sur l'assurance militaire.

Grève

(Suite.)

Avant d'arriver, demi-tour; il n'y a plus rien à faire à Beaulieu, voici pourquoi: Une assemblée devait s'y tenir, assez nombreuse, ce qu'avait appris notre éclaireur, le colonel-instructeur C...; il donna l'ordre de l'empêcher, et c'est dans ce but que marchait notre compagnie. Mais lui nous précédant apparut seul, à cheval, sur la place; ce que voyant, la foule évacua le terrain sans incident, sachant que la troupe n'était pas loin. Elle n'était pas bien méchante, on le voit, mais il n'en reste pas moins que le colonel se tailla là un joli succès.

De nouveau en route, nous débouchons sur la place du Tunnel; il y a foule, et passablement houleuse. Nous faisons de l'école de section pour dissiper les rassemblements et nous trouvons alors en contact avec les manifestants. En passant à côté de nous, certains d'entre eux croient intelligent de nous injurier, à voix basse, parce que le courage n'est pas leur qualité dominante. Mais il n'empêche que, pour moi tout au moins, cette partie du service de grève fut la plus pénible. C'est vrai, faire son devoir depuis de longues heures, en avoir conscience, et puis être obligés de se laisser bafouer par des ignares, de ces pauvres types dévoyés, mal instruits, sortis de leur chemin par des meneurs, théoriciens sans scrupules, cela est excessif. La plupart de ces grévistes, à peine plus âgés que nous, sont avec leur femme, et souvent attelés à une poussette contenant un bébé! En nous frôlant, ils nous lancent, par exemple: « Chiens de garde du capital! » ou bien: « Suppôts de la bourgeoisie! » ou encore: « Descendez vos officiers! », mais toujours à voix basse: ils craignent de se faire appréhender si on les entendait, et ils savent d'autre part que nous ne pouvons pas agir sans ordre; car ils ne sont pas d'une bravoure à toute épreuve. Ce sont des ouvriers, braves gens en soi, mais remplis de théories égalitaires mal comprises, mal assimilées et mal digérées, parce qu'ils ne possèdent pas une instruction suffisante, et qui s'empressent de faire étalage de leur bagout lorsqu'ils en trouvent l'occasion. La constatation réconfortante que l'on peut faire en ceci est que l'expérience et l'âge modifient ces opinions subversives, qui tournent à la confusion de leurs adeptes.

N'empêche que ce persiflage malveillant agissait aussi sur les nerfs de nos recrues, comme j'en eus la preuve quelques instants plus tard. J'avais été désigné pour occuper avec mon groupe le haut de l'escalier conduisant de la place du Tunnel à la rue des Deux-Marchés, à côté du café du Lausanne-Moudon. Préalablement, il faut expliquer deux choses: 1° Le seul moyen de coercition que nous avions pu enseigner aux recrues depuis le matin était, en cas de nécessité absolue, de laisser retomber la crosse de leur fusil sur les pieds des manifestants; 2° j'avais comme recrue entre autres un Valaisan nommé T..., excellent soldat, qui prit du galon par la suite, mais n'était pas très tolérant, ce dont je ne puis pas le blâmer dans l'occasion.

Les choses étaient ainsi: deux hommes, dont T..., occupaient le seuil de l'escalier, soit la première marche supérieure, appuyés sur leur fusil; deux marches au-dessous, et jusqu'en bas, l'escalier était occupé par les manifestants. Au premier rang de ceux-ci se trouvait un badaud dont ce n'était pas la place, un garçon boulanger en tenue de travail. Seulement, comme il était doué d'une faconde intarissable, il avait estimé devoir jouer son petit rôle: il exerçait sa verve aux dépens de mes deux soldats, et au grand divertissement de la galerie. Or, je l'ai dit, nos nerfs étaient tendus, et ces agaceries ne furent pas du goût de T..., qui, plusieurs fois, intima au « mitron » l'ordre de le laisser tranquille. Pour toute réponse, celui-ci éclata de rire et continua de plus belle. Ç'en fut trop pour T...: « Nom de Diou de Nom de Diou de Nom de Diou! » cria-t-il; en même temps, il laissa retomber la crosse de son fusil sur les pieds du bavard. Ce dernier, chaussé seulement de légères pantouffles, hurla de douleur et eut un violent mouvement de recul, qui dégénéra derrière lui en désordre, de sorte que l'escalier se trouva évacué avant que nous ayons pu nous rendre compte de ce qui arrivait. Je le fis immédiatement occuper, cela va de soi, et les manifestants ne persistèrent pas; quant au boulanger, qui avait éprouvé à son détriment la vertu du remède appliqué si à propos, nous ne l'avons pas revu.

(A suivre.)

Petites nouvelles

Selon les informations publiées par l'« Arbeiterzeitung », les Allemands auraient emprunté le territoire suisse près de Schaffhouse, pour effectuer des transports de matériel de guerre, soit d'après le « Droit du Peuple » qui n'a pas manqué de jeter son grain de levure dans l'affaire: des mitrailleuses et des pièces légères d'artillerie avec munition. Renseignements pris, il a été établi que ce convoi avait été acheminé de Singen à Waldshut sur la voie ferrée qui passe du côté allemand à proximité de la frontière de Schaffhouse. Ce n'est que pour le retour à vide qu'il emprunta le territoire suisse.

Par contre, quelques jours plus tard, des wagons chargés cette fois de fusils furent expédiés de Singen à Waldshut, mais en passant à travers le canton de Schaffhouse. On assure bien que ces fusils étaient destinés à un camp civil (?), mais ils n'en constituent pas moins des armes dont le transport sur territoire étranger est interdit. Nous aimons à croire que les autorités compétentes mettront un terme à ce trafic illicite et de nature à créer des incidents fâcheux.

*

Les plans de la future caserne d'aviation de Payerne ont été présentés par leurs auteurs au Département militaire fédéral. Elle permettra de loger deux compagnies, savoir: 27 officiers, 59 sous-officiers et 224 soldats, au total 310 lits. Le devis de construction s'élève à 710,000 francs, plus 41,000 francs pour divers travaux de nivellement.

*

A fin mars écoulé, le Conseil fédéral a examiné, dans une très longue séance, deux nouveaux projets militaires qui seront soumis aux Chambres en avril. L'un a trait à la nouvelle organisation des troupes, tandis que l'autre concerne d'une façon générale le renforcement de la défense nationale. Le chiffre de 235 millions qui a été articulé représente évidemment un maximum. Il est possible que certains postes du devis provisoire établi par le Département militaire soient réduits. Pour les deux premières années d'application du plan de réarmement, la dépense sera d'environ cent millions. Aussi, en tout état de cause, l'emprunt de défense nationale, dont l'idée a été émise, ne devrait-il pas dépasser cette somme. Mais pour lui donner le caractère patriotique qu'il doit avoir, celui d'un sacrifice consenti par le peuple pour sa défense nationale, il faut que le taux de l'intérêt soit très bas. Il est question de 2,5 % et il est probable que le Conseil fédéral se ralliera à cette proposition. Il soulignera ainsi le caractère véritablement populaire du geste qui, présenté sous cette forme, ne manquera certainement pas de produire à l'étranger aussi une forte impression.

*

Si l'on en croit les communiqués italiens au sujet du conflit avec l'Ethiopie, les armées du Negus sont en pleine déroute et l'avance italienne se fait de plus en plus pressante. Il est certain aujourd'hui que la situation des Ethiopiens est assez critique, et que si la saison des pluies ne vient pas bientôt leur donner un sérieux coup de main en leur permettant de se

réorganiser, ils auront encore avant peu, à subir de lourdes défaites. Les Italiens ont occupé Gondar et ce fait prend toute son importance si l'on considère que cette cité abyssinne se trouve qu'à une quarantaine de kilomètres du fameux lac Tana qu'on s'accorde à considérer comme étant les clefs du Nil. Les Italiens maîtres de cette vanne, voilà qui ne serait point fait pour faciliter les relations internationales avec l'Angleterre! La situation, vue de ce point de vue, n'est guère rassurante, et il faut convenir que dès maintenant des complications peuvent surgir.

La triste realtà

Fidenti nella suprema autorità della Lega delle Nazioni, garante assoluta della pace europea, oggi questa ci mostra la sua impotenza che ci appare nella sua più triste realtà.

Cosa divenne di tutti coloro che invocarono solennemente il *Covenat* arbitro di ogni conflitto? Probabilmente nella storia non si ebbe mai contradizione più immorale, più cinica, alla quale non ci si può pensare senza un senso di sconforto, di umiliazione, di disgusto. Questa Lega che ci assicurava la pace del mondo, l'arbitraggio più imparziale, più efficente non sa, non può, non vuole affrontare l'azione itleriama che come *Deus ex macchina* è venuta a togliere ogni atomo di speranza, ogni ottimismo a coloro che ancora fidenti credevano nella validità dei trattati. Ogni illusione è tolta dagli avvenimenti internazionali, le ripercussioni incalcolabili hanno forzato, convogliato il nostro sentimento nazionale, l'attenzione del nostro popolo sulle chiarissime responsabilità sue per una valida protezione delle proprie frontiere affidate al suo proprio esercito.

Una volta ancora i fatti hanno esplicitamente provato al di là di ogni dubbio, oltre qualsiasi obbiezione quale inviolabilità usufruiscono le garanzie firmate fra Nazioni. I tristi fatti convinsero, infine, anche l'opposizione inscenata contro il miglioramento del nostro esercito, opposizione imposta da partitari al servizio di un regime che illustra ed immortala la sua civiltà sulle piazze di Spagna, sulle rive del Volga.

Pur noi che apparteniamo all'unico Paese che religiosamente sente il rispetto sacro alle sovranità altrui, che non conosciamo alcuna libidine di conquista, avremmo dovuto seguire la corsa agli armamenti come lo fecero i Paesi dello scacchiere europeo e ci sentiremmo, oggi, più calmi, più fidenti più sicuri della nostra invidiata libertà. Tardivamente ripariamo all'errore grossolano, e cerchiamo infine di migliorare l'armamento del nostro esercito, rendendolo efficiente ad una seria difesa delle nostre frontiere: Difesa unicamente possibile quando si possa schierare un esercito moralmente ed idealmente unificato, adeguatamente armato, tecnicamente collaudato, un esercito all'altezza di tutte le esigenze del combattimento moderno, qualora si possa contare su di un popolo capace di resistere in ogni dominio della vita nazionale.

Solo a queste condizioni il nostro soldato non sarà tragicamente trastullo di un avversario preparato ed attrezzato secondo concetti modernissimi della guerra, ma uno strenuo difensore, un efficace sbarramento a qualsiasi invasore, a qualsiasi violatore dei nostri diritti, delle nostre sovranità. *E. F.*

La conferenza del Sig. Ten. Colonnello Vegezzi sulla difesa antiaerea

«... Secondo alcuni autori militari gli attacchi aerei portati unicamente contro la popolazione civile nell'intento di terrorizzarla, passano in secondo linea, attacchi che però in una guerra possono essere seriamente considerati ed assumere un importanza militare non trascurabile.

Da quanto si può arguire dall'esposto di quasi la totalità degli scrittori militari, si intravvede chiaramente, si rimarca spiccatamente il trapasso, anzi accennato, del potenziale di guerra dell'arma terrestre a quella aerea, che rinforzata dall'arma chimica rappresenterà in una guerra futura un'arma di vitale importanza per l'esercito impegnato, più che non lo sia stata durante la guerra del 14.

Le manovre effettuate nel 1935 nei diversi paesi, avvalorano quanto asserito. Durante tali manovre si è visto constantemente l'esercito terrestre assecondare l'aviazione, nè si è verificato mai il contrario. Secondo il maresciallo Foch la guerra chimica ha trovato nei velivoli il mezzo potente per seminare il terrore e la distruzione su di un estesissimo settore d'oltre confine, su estesissima zona oltre il fronte. Già nel 1914, benchè l'aviazione di allora non usufruiva dei mezzi tecnici perfetti e non avesse tuttavia raggiunto quel grado di sviluppo meccanico, tecnico e potenziale raggiunto oggigiorno, portava ciononostante la sua offesa oltre la linea di combattimento, nell'interno del paese; si può dunque asserire con assoluta certezza che in avvenire, non solo le truppe impegnate in una guerra saranno obbiettivi di attacchi aerei, ma l'intera nazione circoscritta nel raggio di azione offensivo ne subirà l'aggressività, e nessuna regione del paese potrà considerarsi risparmiata.

L'arma chimica potenziata dall'aviazione, si impone egualmente sia all'attaccante che al difensore. La minima trascuratezza rende ogni difesa futile e potrebbe costar caro al paese ed essere fatale alla nazione.

Dallo studio dei moderni trattati di scienza militare si osservano che i capi saldi e fondamentali sono rappresentati dal'impiego tattico e strategico delle forze aeree. Giova ricordare qualche avvalorazione di alcuni uomini d'armi dell'epoca moderna.

Il maresciallo Pétain, già capo della difesa antiaerea francese, nella prefazione dell'opera appena pubblicata dal Colonnello Vauthier «La doctrine de guerre du général Douhet» definisce l'opera intellettuale del Douhet: «*Una inesauribile sorgende di riflessioni logiche.*»

Nella traduzione tedesca per merito del colonnello von Bülow di «Il dominio dell'aria» si afferma:

«Quand'anche nessun stato riconoscesse, accettasse le regole fondamentali del Douhet, rimane pertanto innegabile l'effetto stimulatore nelle tendenze delle grandi potenze europee, le cui flotte aeree appaiono di giorno in giorno sempre più formidabili, di far sopportare all'aviazione lo sforzo principale dell'attacco.»

Il servizio di campagna inglese prescrive che «L'uso dei gas come arma militare deve essere, a tempo debito, dettagliatamente studiato dalle autorità competenti e che una volta ammesso come tale, sanzionarne definitivamente l'impiego.»

Lo scrittore inglese Liddertheut nella prefazione al suo libro «My army life» dice:

«Entriamo nell'epoca della guerra chimica. Oggi è definitivamente organizzata, in tutti gli eserciti del mondo, la flotta aerea come arma offensiva.»

Alla chiusura della Camera, l'ex ministro francese delle forze aeree dichiarava, lo scorso aprile:

«La Francia deve sentirsi in grado di opporre un bombardamento ad ogni bombardamento, un incendio ad ogni incendio» e più tardi lo stesso uomo di stato, in un discorso tenuto agli ufficiali aviatori passati alla riserva, sottolineava:

«La dottrina del armata francese dell'aria vuole che le squadriglie siano in grado di impegnarsi indipendentemente in ogni operazione esclusivamente aerea, ed a cooperare alle operazioni terrestre e navali.» Ludendorff nel suo libro apparso lo scorso anno «Der totale Krieg» afferma che la futura guerra non si limiterà unicamente ad un conflitto fra le sole forze armate, ma si scatenerà immediatamente anche contro le popolazioni civili.

L'equipaggiamento, del resto, l'armamento, le stesse manovre le direttive, gli esperimenti effettuati nel 1935, ovunque, provano oltre ogni dubbio, al di là di ogni obbiezione quali veramente siano gli intendimenti, le intenzioni e lo sviluppo delle forze aeree e dell'arma chimica. La guerra aerea-chimica, scrive Jone, già nel 1921, è semplicemente il logico progredire della guerra chimica terrestre.

La guerra futura inevitabilmente sarà una guerra in ogni dominio: guerra totale, sui mari, su terra, nell'aria, guerra politica, economica, una guerra in somma di popolo contro popolo. (Continua.)